

# Gestion des postes - Valorisation N-1, valorisation N - TCR

## Activer les données

Après la génération d'un budget prévisionnel, la valorisation N-1 des postes est automatiquement générée à partir des données du budget prévisionnel ou du contrôle budgétaire des salaires utilisé :

Valorisation N-1 Valorisation N

Utiliser une ventilation spécifique

ETP lissé : 1,00000 ETP annualisé : 1,00000

Valeur (Euro) : 32 037,36 Nb de points : 8 386,74

La valorisation N nécessite 2 actions :

- la valorisation du poste par le bouton  ou par le calcul du budget (menu Traitements)
- l'édition 1A - Evaluation du nombre de points dans les éditions du budget (menu Traitements)

C'est cette édition qui met à jour la valorisation N :

Valorisation N-1 Valorisation N

ETP lissé : 1,00000 ETP annualisé : 1,00000

Valeur (Euro) : 31 587,24 Nb de points : 8 268,91

## Activer les données rétroactivement

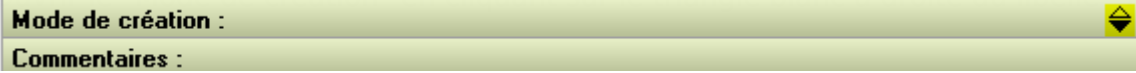
Il arrive parfois que dans le budget GRH N+1, les données N-1 d'une section soient à zéro. Il est possible de les récupérer rétroactivement.

Exemple : dans le budget GRH 2026, les postes d'une section n'ont pas de données N-1.

Comment procéder ?

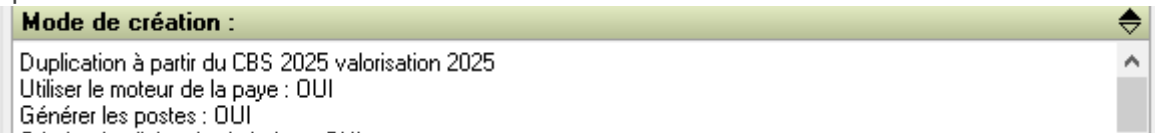
Il faut commencer par vérifier, si dans le menu "Traitements", le bouton "Maj des valeurs N-1" est actif. S'il ne l'est pas, la procédure doit être effectuée par quelqu'un disposant de ce droit.

- Vérifier la façon dont le budget GRH a été généré
  - Menu "Paramètres Généraux"
  - Cliquer sur le budget considéré
  - Ouvrir le "Mode de création" en cliquant sur le triangle blanc à droite du libellé - Avant




Mode de création :  
Commentaires :

Après



Mode de création :  
Duplication à partir du CBS 2025 valorisation 2025  
Utiliser le moteur de la paye : OUI  
Générer les postes : OUI

- Vérifier dans le budget / CBS d'origine si les données sont présentes. Si elles ne le sont pas, se référer au paragraphe précédent pour les initialiser
- Aller dans le menu "Traitements"
- Activer le choix "Maj des valeurs N-1", icône 
- Décocher la case "Ne mettre à jour que le montant des charges"
- Sélectionner le budget / CBS d'origine
- Exécuter le traitement en cliquant sur le bouton en forme d'éclair
- Aucune confirmation n'est demandée
- A la fin du traitement, le message "Traitement terminé, OK" apparaît
- Cliquer sur OK
- Vérifier

---

Revision #4

Created 24 October 2022 09:15:24 by Jean François KERSERHO

Updated 28 November 2025 10:37:09 by Jean François KERSERHO